

Fiche de poste :
Aide- Soignante / Aide Médico Psychologique
Pôle d'activité : Gériatrie Clinique - Service : EHPAD
Etablissement d'Hébergement
Pour Personnes Agées dépendantes
LES TERRASSES DU RHONE

Date de mise à jour :	Nombre de pages :	Rédacteurs :	Validation par :
13/09/2022	3	MP ROBERT-GARDE – CDS EHPAD Chasse/Rhône	C. PERRAT – CSS Pôle de gériatrie N. ROUSSON - CGS

Famille professionnelle :		Grade : ASD / AMP	
Prérequis :	Diplôme d'état d'aide-soignant Ou Diplôme d'AMP		

Textes de référence :

- Code de la santé publique, article R.4311-7
- Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé
- Décret n°2007-1188 du 3 août 2007 portant statut particulier du corps des aides-soignants et des agents hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière
- Arrêté du 22 octobre 2005 relatif au diplôme professionnel ASD, annexe 1 : référentiel de formation du diplôme professionnel aide-soignant
- Article L1110-4 du code de la santé publique du secret professionnel
- Décret du 2 mars 2006 qui institue le DEAMP
- Arrêté du 11 avril 2006 qui encadre la formation et la fonction de l'aide médico-psychologique
- Décret du 26 avril 1999 qui confirme la place de l'AMP en gériatrie
- L1110-4 du Code Pénal relatif au secret professionnel
- Charte du patient hospitalisé
- Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante

Description de l'EHPAD « Les Terrasses du Rhône »

Les Terrasses du Rhône dépendent du Centre hospitalier de Vienne

Le pôle de gériatrie clinique inclut presque tous les dispositifs conçus au fil de la construction de la discipline gériatrique pour la prise en charge des patients poli-pathologiques et dépendants. Il s'agit finalement d'une filière intra hospitalière depuis les soins ambulatoires jusqu'à la fin de vie et l'institutionnalisation médicalisée.

Les Terrasses du Rhône proposent :

- Un PASA de 14 places
- Un secteur hébergement :
 - o 40 places d'hébergement au 1^{er} étage (Le lavoir) dont 14 places d'UVP (Unité de Vie Protégée)
 - o 40 place d'hébergement au 2^{ème} étage (La fontaine St Martin)

Définition du poste

Professionnel paramédical qui effectue des soins auprès de personnes souffrant de pathologies liées à l'âge, de déficits cognitifs, moteurs ou sensoriels. Il réalise dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, d'éducation à la santé et relationnels pour préserver ou restaurer la continuité de la vie, le bien être (et le confort) et l'autonomie de la personne

L'aide-soignant, comme tout agent est tenu de repérer et signaler toute situation de maltraitance.

Caractéristique du poste :

Liens Hiérarchiques :

Directe : sous l'autorité :

- Du médecin pour les prescriptions médicales
- Du cadre de santé de l'unité ou de son remplaçant
- Du cadre de santé de nuit ou d'astreinte

Indirecte : sous l'autorité

- Du Cadre Supérieur Soignant
- Du Coordonnateur Général des Soins

Liens Fonctionnels :

Interne à l'unité : équipe pluriprofessionnelle

Externe à l'unité : différents services prestataires et plateaux médicotechniques (radiologie, consultations diverses, services ambulanciers, pharmacie, stérilisation...) ou logistiques (cuisine, manutention, sécurité). IFSI, Bénévoles et associations diverses.

Organisation de travail :

- Quotité temps de travail : temps complet ou partiel / 11 h 00 par jour + 30 minutes de repas hors temps travail sur la base de 35 heures/semaine
- Horaires : J7 : 6h00-17h30. J8 : 7h30-19h00. J9 : 8h00-19h30. J10 : 8h30-20h00
- Droits à congés :
 - Congés annuels : selon quotité de temps de travail : 25 jours + 1 jour fractionnement + 2 HS (Si droits acquis)
 - Fériés : 11 jours
- Spécificités :
 - Poste à repos variable, travail 1 week-end sur 2 mais un week-end de repos supplémentaire toutes les 10 semaines
 - Nuit : temps complet ou partiel / 11 h 00 par nuit de 19h15 à 6h15

L'agent exerce ses fonctions sur l'ensemble des unités de soins.

Tenues professionnelles fournies et entretenues par le CH

Port de bijoux, de vernis et utilisation du téléphone portable interdits sur le poste de travail.

Chaussures fermées réservées à l'usage hospitalier (fournies par l'agent).

Missions/activité principales :

MISSIONS :

- Collaborer à la prise en charge globale des personnes âgées hébergées en préservant leur autonomie et favorisant la notion de lieu de vie
- Elaborer et mettre en œuvre des projets de vie, de soins et d'animation des résidents
- Réaliser l'entretien de l'environnement proximal des résidents

ACTIVITES PRINCIPALES

- Accueillir le résident et sa famille
- Réaliser le recueil de données du résident
- Distribuer en collaboration avec l'infirmière les médicaments per os aux résidents
- Evaluer l'état clinique du résident et alerter l'infirmière si nécessaire
- Rédiger, appliquer et évaluer le projet de vie et de soins
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort en lien avec le projet de vie et de soins
- Assurer l'entretien de l'environnement du résident (environnement immédiat et réfection de lits, matériel de soins)
- Être à l'écoute des familles,
- Utiliser les techniques ergonomiques de manutention
- Appliquer les protocoles d'hygiène en vigueur sur le CH

- Evaluer (GIR), préserver voire améliorer l'autonomie du résident
- Maintenir un état nutritionnel et d'hydratation satisfaisant
- Participer à l'organisation d'animation
- Réaliser des animations flash dans les unités
- Evaluer la douleur
- Accompagner le résident en fin de vie et sa famille
- Assurer des transmissions informatiques et orales
- Participer à l'encadrement des stagiaires et des nouveaux arrivants
- Participer aux réunions pluridisciplinaires, aux groupes de travail et à la mise en œuvre de nouvelles organisations
- Participer à l'amélioration continue de la qualité : Fiche d'événements indésirables, Traçabilité des soins dans DPI, patient traceurs, CREX, RMM...
- Être référent de résident
- Avoir des missions de référent : douleur, soins palliatifs, hygiène, alimentation, change, lingerie, encadrement des étudiants...

Connaissances et qualités requises

Connaissances

- Personne âgée et pathologies (démences type Alzheimer ou apparentées)
- Charte de la personne âgée
- Grille AGGIR
- Organisation du secteur médico-social
- Projets de vie
- Rôle des référents
- Bientraitance/maltraitance
- Communication verbale et non verbale et de la relation d'aide
- Hygiène hospitalière
- Gestes et postures / manutention
- Premiers secours (AFGSU niveau 1)

Qualités requises :

- Motivation pour la prise en charge spécifique des personnes âgées
- Capacité d'écoute, d'empathie et de discrétion et retenue
- Capacité d'adaptation et d'organisation dans un lieu de vie
- Maîtrise de soi et gestion du stress
- Disponibilité et adaptabilité
- Sens du travail en équipe
- Respect du secret professionnel
- Respect du résident, ses proches, ses collègues, sa hiérarchie